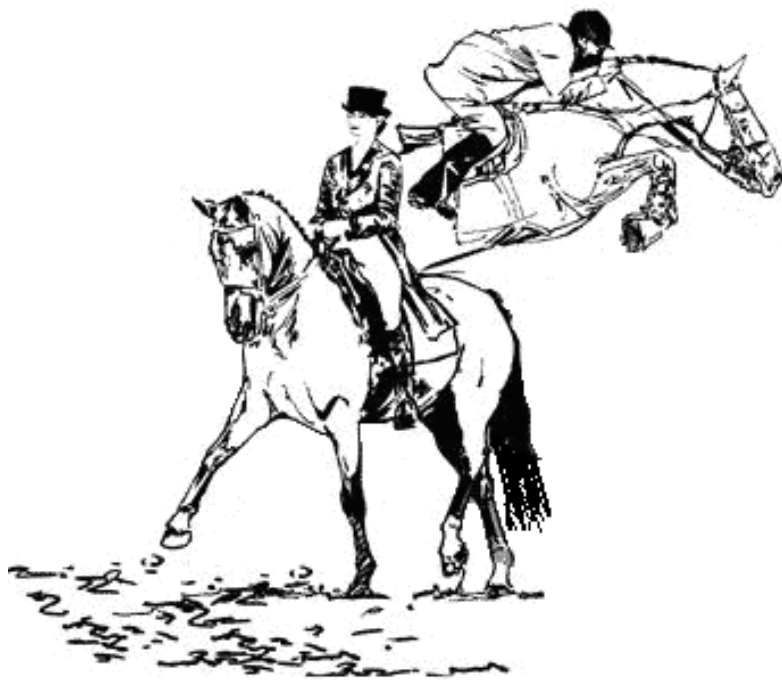




# LE CCE

## CONCOURS COMPLET D'EQUITATION



### **CLUB HIPPIQUE DE VILVERT**

Rue de la manufacture

78350 JOY EN JOSAS

01 39 56 42 94

[club.hippique.vilvert@wanadoo.fr](mailto:club.hippique.vilvert@wanadoo.fr)

## LE CCE, EN BREF :



Le CCE consiste à enchaîner 3 tests :

- **Le dressage** qui valide le bon emploi des aides du concurrent
- **Le cross** qui permet de vérifier la franchise du couple et la maîtrise d'une vitesse imposée en équitation d'extérieur
- **Le saut d'obstacles** qui révèle l'aptitude à enchaîner un parcours, la bonne attitude et les gestes techniques justes.

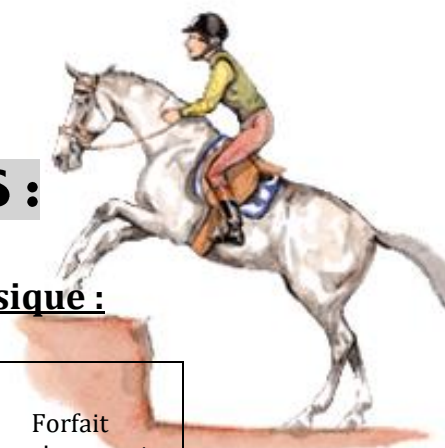
Le CCE nécessite que le cavalier ait une expérience des 3 disciplines équestres et une connaissance précise des capacités de son cheval.

Discipline reine de l'homme de cheval, le concours complet est apprécié par la complémentarité des tests qu'il comporte.

## HORAIRES ET TARIFS DES ENTRAÎNEMENTS :

**1 cours spécifique à la discipline en plus d'un cours classique :**

<b>1 Reprise</b>	<b>TOTAL Par appel (au nombre de 4)</b>	Droit d'accès aux installations sportives	Forfait enseignement
<b>Mardi à 19h15</b> *Cours compétition non rattrapable	<b>222€</b>	111€	111€



## ENGAGEMENTS :

- Participer au cours compétition
- Participer à une journée de stage à la Toussaint afin de valider le galop requis.
- Participer aux concours (en individuel et par équipe) ; entre 7 et 10 dans l'année
- Participer à un stage de perfectionnement : du 25 au 30 octobre 2021
- Participer aux Championnats de France par équipe à Lamotte Beuvron du 23 au 30 juillet 2022



## TARIFS DES SORTIES EN CONCOURS

CCE	1 Participation	2 Participations
<b>Part variable</b> (engagement)	Prix variable selon l'organisateur <b>+35€</b>	Prix variable selon l'organisateur <b>+35€*2</b>
<b>+PART FIXE</b> (Forfait enseignement)	<b>85€</b>	<b>102€</b>

## CALENDRIER DES CONCOURS :

Avant programme pour l'année 2021, sous réserve de modifications

Le 21/11 : BALLANCOURT

## CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A Lamotte Beuvron, du 23 au 30 Juillet 2022  
(Environ 720€ - Non compris trajet, hébergement et nourriture des cavaliers)

## MATERIEL :

*\* A confirmer avec le coach*

Cavalier	Cheval	Autres
Bombe Casque de cross + toque du club Bottes Polo du club Pantalon blanc Veste avec gants assortis Résille Protège dos aux normes	Guêtres + protèges boulets Martingale à anneaux Protections fermées coquées Stable boots  Gogue + rênes de gogue*	Tapis du club Matériel de pansage Ruban adhésif Chronomètre Porte dossard Elastiques  Peigne* et ciseaux courbes*

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepte l'intégralité.

Je m'engage donc à m'inscrire moi ou mon fils/ma fille en cours compétition CCE pour l'année 2021/2022.

Le .....

Signature

Je m'engage à:

1. Fournir les pièces administratives, à l'accueil, ou par mail [club.hippique.vilvert@wanadoo.fr](mailto:club.hippique.vilvert@wanadoo.fr) :
  - ✚ Fiche de pension complète et contrat signé joint => avant le dimanche 26 septembre 2021
  - ✚ Certificat médical et autorisation parentale joint => avant le dimanche 26 septembre 2021
2. Inscrire moi ou mon enfant pour l'année, sauf blessure ou déménagement et sur une seule discipline.
3. Participer :
  - ✚ A tous les entraînements et concours ;
  - ✚ Au stage de préparation : du 25 au 30 octobre 2021
  - ✚ Et aux Championnats de France à Lamotte Beuvron du 23 au 30 juillet 2022

Aucun désistement ne sera possible sauf cas de force majeure. Dans ce cas il convient de prévenir l'accueil, par écrit ou mail uniquement, au moins **10 jours ouvrés avant le concours**. Aucune information transmise à l'oral ou au moniteur ne sera prise en compte. A défaut les frais engagés ne pourront être remboursés.

4. Etre disponible pour être / emmener mon enfant sur les lieux de concours, les dimanches, parfois très tôt, mais aussi être là à la préparation du camion et des chevaux (la veille ou le matin) et au débarquement le soir du concours. Un planning de concours est donné en début d'année pour les concours jusqu'à Décembre, puis un second planning de Janvier aux Championnats de France. Les dates sont données sous réserve de modification.

5. Me libérer de mes obligations, moi ou une personne de confiance, du 23 au 30 juillet 2022 pour permettre ma participation / celle de mon enfant aux Championnats de France. Le club se réserve le droit de modifier les épreuves initialement prévues en fonction des qualifications et des compétences individuelles ou collectives.

6. Solder les concours au plus tard une semaine avant leur date. Tout concours non soldé bloquera les engagements suivants.

7. Avoir le Galop minimum requis pour la pratique de la discipline ; au besoin en le passant sur une des journées proposées aux vacances de la Toussaint.

8. Me rendre disponible pendant les concours afin d'aider à son organisation en tant que bénévole. (Cf dispositions réglementaire FFE 2021/2022).

*Enfin j'adhère au projet sportif du club, et plus largement celui de la FFE. J'encourage l'équipe de mon enfant et mon club, et diffuse des valeurs positives.*

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent document et en accepter l'intégralité. Je m'engage donc à m'inscrire ou mon fils/ma fille .....en cours compétition CCE pour l'année 2021/2022.

Signature des parents  
(si cavalier mineur)